

La Responsabilité Sociale des Entreprises : Quel impact dans l'entreprise Algérienne ?

Corporate Social Responsibility: What impact in the Algerian company?

Dr. Kateb Karim

Université de la Formation Continue, Centre d'Oran, Algérie

karim.kateb@gmail.com

Reçu le: 21/11/2018

Accepté le: 12/04/2019

Résumé : L'objectif de cet article est de réaliser une recherche pratique sur l'impact de la Responsabilité Sociale des Entreprises dans l'entreprise Algérienne en étudiant la réduction de l'impact environnemental. Notre travail porte sur la démarche de l'entreprise « NCA Rouiba » et qui concerne la réduction de la consommation d'eau et celle de la perte d'emballage. Avant d'aborder cette recherche pratique, nous allons voir quelques notions sur la Responsabilité Sociale des Entreprises et sur la gouvernance d'entreprise.

Mots Clés: Responsabilité sociale des entreprises, impact environnemental, gouvernance, entreprises, Algérie.

Abstract: The objective of this article is to carry out a practical research on the impact of Corporate Social Responsibility in the Algerian company by studying the reduction of the environmental impact. Our work focuses on the approach of the company "NCA Rouiba" and which concerns the reduction of water consumption and that of the loss of packaging. Before addressing this practical research, we will see some notions on Corporate Social Responsibility and corporate governance.

Key Words: Corporate social responsibility, environmental impact, corporate governance, companies, Algeria.

JEL Classification : M14.

* Auteur correspondant: Kateb Karim (karim.kateb@gmail.com).

Introduction:

L'entreprise responsable est un concept des nations unies reconnaissant que les entreprises ont un rôle à jouer dans l'obtention d'un développement durable et qu'elles peuvent gérer leurs opérations de manière à stimuler la croissance économique et renforcer la compétitivité tout en garantissant la protection de l'environnement et en promouvant la responsabilité sociale (Michel, 2004).

L'idée d'une Responsabilité Sociales des Entreprises est déjà présente dans les grandes entreprises, sous des formes et avec des conceptions variables, dès la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, la RSE et la gouvernance d'entreprise suscitent, depuis quelques années, un intérêt soutenu.

Dans notre article nous allons voir de plus près l'impact de la Responsabilité Sociale dans l'entreprise Algérienne, ainsi notre problématique va tourner autour de la question suivante :

Quel est l'impact de la RSE au sein de l'entreprise NCA Rouiba ?

Pour apporter une réponse à notre problématique, nous avons abordé deux hypothèses et qui sont les suivantes :

***Hypothèse 01 :** La **RSE**, joue un rôle très important pour que l'entreprise Algérienne réduise son impact environnemental.

***Hypothèse 02 :** L'intégration de la **RSE** au sein de l'entreprise Algérienne, est indispensable qui permet ça cette dernière de se développer et d'améliorer son image en réduisant son impact qui touche l'environnement qui l'entoure.

Dans notre article nous allons voir de plus près le rôle de la responsabilité sociale des entreprises dans la réduction de l'impact environnemental dans une entreprise Algérienne la « NCA Rouïba », qui est la première à adhérer à cette démarche en Algérie.

Nous essayer de mettre l'accent sur les notions de la **RSE**, et la gouvernance des entreprises et enfin un cas pratique réel en prenant en compte la ressource en eau qui est le principal ingrédient pour son produit, et elle s'efforce de réduire son impact environnemental de ses emballages car c'est son axe paritaire tout cela en pourcentage.

1. Notions sur la Responsabilité Sociale des Entreprises :

La Responsabilité Sociale des Entreprises à plusieurs notions, nous pouvons citer les définitions suivantes :

1.1. L'entreprise responsable est un concept des nations unies reconnaissant que les entreprises ont un rôle à jouer dans l'obtention d'un développement durable et qu'elles peuvent gérer leurs opérations de manière à stimuler la croissance économique et renforcer la compétitivité tout en garantissant la protection de l'environnement et en promouvant la responsabilité sociale (Michel, 2004).

1.2. La Responsabilité Sociale des Entreprises est l'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementales des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties intéressées. Au-delà du profit les entreprises doivent préciser ce qu'elles étendent apporter autours d'elles (à leurs

employés, clients, fournisseurs, aux communautés locales...), le sens dans lequel elles veulent améliorer l'existence humaines, par leurs produits ou services. Reformulation du projet d'entreprise, des missions, technologies propres, écoproduits, employabilité, équité, bonne gouvernance (Alain, 2008)

1.3. « La Responsabilité Sociale de l'Entreprise est de faire des profits » avait déclaré de manière volontairement provocante l'économiste néolibéral Milton Friedman (Yves-Frédéric, 2007).

1.4. Etre socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir « davantage » dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. (européenne, 2001)

1.5. La RSE se définit aujourd'hui comme : « les modalités de réponses de l'entreprise aux interpellation sociétales en produisant des stratégies, des dispositifs de management, de conduite de changement et de méthodes de pilotage, de contrôle, d'évaluation et de reddition » (Moez, 2009).

2. La gouvernance d'entreprise :

2.1. Introduction :

Comprendre comment les dispositifs de gouvernance encadrent la définition des objectifs d'une organisation, permet de contrôler la mise en œuvre de ses choix de développement et de réguler les conflits d'intérêts entre ses différentes parties prenantes, concernant notamment le partage de la richesse créée

Dès l'instant où elle dispose d'autonomie de décision pour la définition de ses buts, l'allocation de ses ressources et les modalités de son développement, toute organisation doit se poser la question de sa « gouvernance ».

Ce terme désigne l'ensemble des dispositifs permettant de réguler les conflits d'intérêts au sein de l'organisation tout en prévenant les éventuelles collusions entre quelques-uns de ses membres au détriment de certains autres.

En raison de l'importance de leurs enjeux économiques et sociaux, les débats sur la gouvernance ont principalement concerné les entreprises cotées mais s'élargissent désormais aux organisations non marchandes, comme les administrations ou même les universités.

S'agissant des entreprises, la gouvernance a longtemps été présentée de manière restrictive comme le contrôle exercé par les détenteurs de parts sociales (les shareholders) sur les décisions que prennent les managers.

Plus largement, l'OCDE la définit comme « les relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses actionnaires et d'autres parties prenantes.

Elle détermine également la structure par laquelle sont définis les objectifs d'une entreprise, ainsi que les moyens de les atteindre et d'assurer une surveillance des résultats obtenus

La question de « la gouvernance » ou « gouvernement d'entreprise » ou encore « corporate governance » se pose parce que les logiques d'efficience et de création de valeur se heurtent au problème de la répartition de la richesse créée, autrement dit, un problème du partage de la « rente organisationnelle », et ce

problème existe chaque fois que les différents acteurs en présence ont des intérêts non totalement convergents : actionnaires, dirigeants, apporteurs de ressources (Pascal, 2007).

2.2. Historique :

Le terme gouvernance en français est assez vieux, il était assimilé au 18ème siècle au mot « gouvernement ». Il tombe depuis en désuétude et ne sera réintroduit dans la pratique de la langue française que depuis une vingtaine d'années. La notion anglo-saxonne, quant à elle, était toujours utilisée et signifiait selon les cas : « exercice du pouvoir, organisation efficace, bonne gestion ». (Brahim, 2006)

La gouvernance s'est installée dans le langage courant à la fin des années 1980 et instaure contrairement au mot « gouvernement » l'implication des parties prenantes dans les processus, les modes de fonctionnement, le cadre mis en place.

Elle est représentée par les actionnaires, les administrateurs et les dirigeants d'entreprises (Laurence, 2010).

La notion de gouvernance d'entreprise GE est la traduction en France du concept anglo-saxon de la « corporate governance », ses élus regroupés au sein du conseil d'administration (CA) et les dirigeants de l'entreprise. Elle révèle, à l'heure actuelle, dans les articles de presse ou au sein de colloques de chercheurs, ce que devrait être idéalement les relations de ces acteurs au sein de l'entreprise dans l'intérêt de celle-ci.

La GE est, en fait, l'ensemble des règles qui contribuent à assurer un équilibre des pouvoirs dans l'entreprise. C'est aussi une réaction actionnariale en faveur de la mise en place, dans la firme de contre-pouvoirs (Fabrice, 2005).

2.3. Définition de la gouvernance :

a. La gouvernance :

Mode de gouvernement de l'entreprise qui met l'accent sur les relations préférentielles soit avec **les stakeholders**, soit avec **les shareholders**. On opposera alors une vision partenariale (premier cas) à une vision actionnariale (second cas).

b. La gouvernance d'entreprise :

Structures, procédures, pratiques qui précisent le fonctionnement des organes de direction de l'entreprise de façon à ce que soient préservés les intérêts de toutes les parties prenantes (Helfer Jean Pierre, 2006).

c. Une autre définition de la gouvernance :

La primauté revient à la définition retenue par les spécialistes de la Banque Mondiale qui ont traité de ce thème depuis plus d'une quinzaine d'année, il s'agit de D.Kaufmann, Aart Kraay et de Pablo Zoido-Lobaton (Kaufmann Daniel, 2000).

Dans un article intitulé « Gestion des affaires publiques, de l'évaluation à l'action », publié dans la revue Finances et développement de **Juin 2000**, ils nous proposent la définition suivante :

Ils entendent par gouvernance :

« Les traditions et les institutions au travers desquelles s'exerce l'autorité dans un pays ». Pour les auteurs de cette définition, les traditions et les institutions englobent :

c.1. Le processus par lequel les gouvernants sont choisis, rendus responsables, contrôlés et remplacés.

c.2.La capacité des gouvernants à gérer efficacement les ressources et à formuler et appliquer de saines politiques et réglementations.

c.3.Le respect des citoyens et de l'état pour les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales.

François Castaing, chercheur à l'Université Paris 8 et de l'institut Maghreb-Europe, retient quatre éléments pour définir la gouvernance (François, 2005) :

- Il définit la gouvernance comme un mode de prise de décision.

- Ce mode de prise de décision se prend dans un cadre d'une organisation collective.

- Cette organisation contient une multitude de lieu de pouvoirs.

- Le but est de garantir l'efficacité.

Le Professeur Gerry Stocker, définit la gouvernance par cinq principes (Gerry, 1998) :

- La gouvernance fait intervenir un ensemble d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas du tout à la sphère du gouvernement.

Mais ces acteurs (étatiques ou non), pour exercer leur pouvoir efficacement ont besoins d'une légitimité, d'une acceptation par tous.

- En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique.

Le principe du Professeur Gerry Stocker, estime que les frontières entre l'action publique et l'action privée ne sont plus délimitées comme par le passé.

Des associations et des organisations mènent des actions qui étaient, au paravent du ressort des pouvoirs publics.

- La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective.

Dans cette proposition, l'auteur démontre que tous les acteurs (étatiques ou non) ont des besoins réciproques des pouvoirs, des ressources et de l'information détenus, en partie, par chacun des acteurs.

- La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes.

Ces réseaux sont assimilés aux groupes d'intérêts et qui interviennent directement ou indirectement dans la gouvernance. Mais l'intervention de ces réseaux soulève la question de la responsabilité, principe fondamental dans la définition de la gouvernance.

- La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'état. Ce principe vise l'émergence des actions émanant de la société civile et le recule progressif des pouvoirs publics dans tous les domaines, notamment environnemental, dans la gestion locale et dans la protection sociale.

Le réseau des agences régionales pour l'environnement (RARE) retient la définition suivante : « Par gouvernance, on entend l'organisation d'un nouveau mode de concertation entre la collectivité (élus et services) et les membres (citoyens, associations, groupes divers).

La gouvernance vise à répondre aux exigences de la transparence de démocratie et de participation du développement durable. Il s'agit en fait d'associer la population de façon plus importante plus vivante et surtout plus

réactive au processus de prise de décision (sans remettre en cause le rôle fondamental des élus) (Férone Geneviève, 2005).

3. Etude de l'impact environnemental chez l'entreprise NCA Rouiba:

3.1. Présentation de l'entreprise :

En 1966, un père et son fils décidèrent de créer une unité de conserve, qui portera en elle les rêves de grandeur d'une nation nouvelle, ainsi naquit la Nouvelle Conserverie Algérienne (NCA), l'entreprise démarre en 1984 l'activité de boissons à base de fruits. En 1989, Rouïba entre dans l'histoire en innovant et en proposant pour la 1^{re} fois en Algérie un jus de fruits pasteurisé et conditionné sous emballage aseptique carton .En 2010, c'est le lancement d'un nouveau segment, le PET (Poly téréphtalate d'éthylène) avec tout un potentiel de succès et un nouveau record de 200 millions de packs produits en 2012.

3.2. Le Chiffre d'affaire de l'Entreprise entre 2015 à 2017 :

Tableau N°01 : « Le CA de l'Entreprise entre 2015 à 2017 »

Libellé	CA
2015	7 490 167 433 DA
2016	7 983 651 413 DA
2017	5 668 392 503 DA

Source : NCA Rouiba : un chiffre d'affaire, disponible sur le lien : <https://www.express-dz.com> › Economie › Entreprise.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du chiffre d'affaire durant les 03 années : 2015, 2016, 2017. En effet nous constatons une augmentation du chiffre d'affaire de l'année 2015 à 2016 avec une variation positive qui est de 493 483 980 DA soit une augmentation 06 %, par contre nous constatons une variation négative du chiffre d'affaire de l'année 2016 à 2017 qui est de – 2315 258 910 DA soit une diminution du CA de 29 %.

Cette diminution avec une décroissance expliquée par la conjoncture économique difficile un taux d'inflation important suite à l'augmentation de la TVA et la dévaluation du dinar.

3.3. L'impact environnemental chez l'entreprise :

L'entreprise NCA Rouiba est l'une des premières entreprises à adopter une démarche RSE, elle multiplie ses efforts en matière d'aspect environnemental, elle prend en compte la ressource en eau qui est le principal ingrédient pour son produit, et elle s'efforce de réduire son impact environnemental de ses emballages car c'est son axe paritaire.

a. La ressource eau :

L'eau est le principal ingrédient de ses produits.

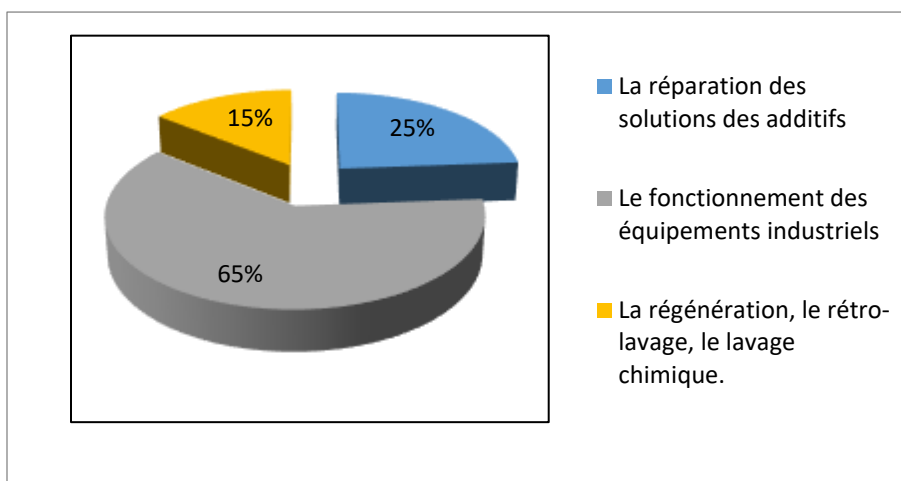
Elle utilise également dans l'usine pour le fonctionnement des équipements industriels (pasteurisateurs, groupes de froid, chaudières, conditionneuses, équipements de nettoyage), ainsi que pour l'alimentation du réseau d'incendie :

Le tableau ci-dessous illustre répartition de l'eau au niveau de l'entreprise NCA Rouiba :

Tableau N°02 : « Répartition de la ressource eau à NCA Rouiba »

Libellé	Pourcentage
La réparation des solutions des additifs	25 %
Le fonctionnement des équipements industriels	65 %
La régénération, le rétro-lavage, le lavage chimique.	15 %

Source : Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site : www.rse-algerie.org.

Figure N°01 : « La répartition de la ressource en eau. »

Source : Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site : www.rse-algerie.org.

b. Commentaire :

D'après la répartition constatée par les données ci-dessus nous remarquons que c'est une répartition qui laisse une utilisation rationnelle de l'eau et qui est garantie par l'élimination des circuits ouverts de refroidissement la réparation des fuites d'eau et de vapeur et l'optimisation du fonctionnement de l'osmoseur.

La responsabilité vis-à-vis de cette ressource est, de ce fait, capitale. De ce fait la NCA Rouiba est considéré comme une Entreprise Citoyenne car elle contribue à la préservation de l'environnement par une démarche qui a pour but d'économiser les ressources naturelles en utilisant des technologies propres et en recourant au procédé de recyclage.

c. Les installations de l'entreprise :

Des forages assurent l'alimentation en eau de l'usine. Ceux-ci alimentent une bache à eau d'une capacité de 608 m³.

L'alimentation via le réseau public couvre les besoins en eau potable de l'entreprise. Un suivi mensuel régulier de la consommation d'eau a été instauré depuis 2002.

De plus, afin de répondre aux exigences de nos équipements industriels et celles imposées par notre modèle de conduite, nous nous sommes équipés en 2012, d'un procédé d'osmose inverse pour le traitement de l'eau.

d. Une réduction continue de notre consommation d'eau :

Avec une croissance de près de 5% de notre production entre 2012 et 2013 (86.3 millions de litres produits en 2012 contre 88.3 millions de litres en 2013), nous avons réussi à réduire notre consommation d'eau de 6%, faisant ainsi passer le ratio de consommation au litre de 5.2 à 4.9 litres d'eau pour un litre de jus, soit une réduction totale de 11% en une année.

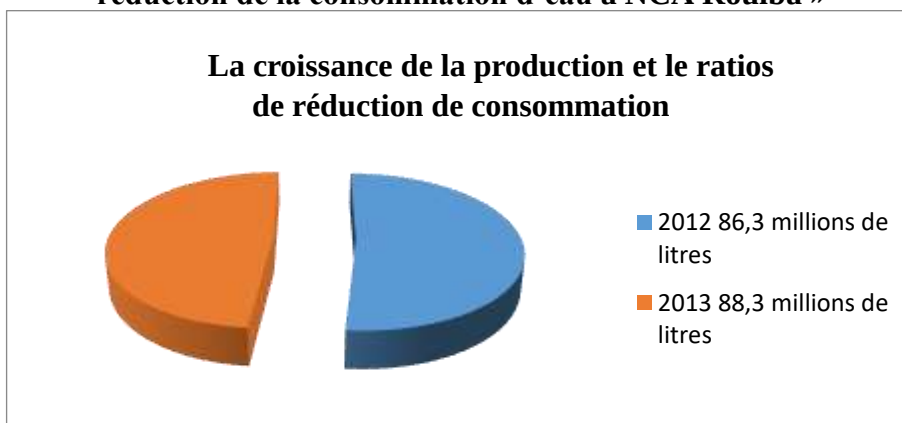
Le tableau ci-dessous résume la croissance de la production et du ratio concernant la réduction de la consommation d'eau (Rouiba, 2013) :

Tableau N°03 : « la croissance de la production et du ratio concernant la réduction de la consommation d'eau à NCA Rouiba »

Année	Réduction	Croissance de la production
2012		86,3 millions de litres
2013		88,3 millions de litres

Source : Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site : www.rse-algerie.org.

Figure N°03 : « La croissance de la production et du ratio concernant la réduction de la consommation d'eau à NCA Rouiba »



Source: Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site: www.rse-algerie.org.

e. Le traitement des eaux de rejet :

Les rejets liquides industriels sont collectés dans une cuve d'égalisation d'une capacité de 200 m³, mise en service depuis le deuxième semestre de l'année 2012. Ceci permet le rabattement de la charge polluante avant l'évacuation via le réseau d'assainissement public vers la station d'épuration de Réghaïa.

Le suivi de la qualité des eaux usées par des laboratoires externes a démontré que le niveau des paramètres de pollution est inférieur aux seuils tolérés par la réglementation en vigueur.

f. Pourquoi la réduction de l'impact environnemental de nos emballages est prioritaire ?

La protection de l'environnement constitue, depuis plus d'une décennie, une des préoccupations de l'entreprise. Elle a été traduite par une nette amélioration de la collecte, du tri et de la récupération des déchets recyclables (carton, PET, plastique, fûts, bidons, palettes...).

f.1.Déchets recyclables :

Les déchets recyclables générés par l'entreprise sont constitués de carton, de plastique, de bouteilles et préformes en PET, de fûts métalliques et de bidons en plastique. Ces déchets sont collectés, triés et mis à la disposition des récupérateurs agréés. Elle est parvenue à réduire de **29 %** les quantités des déchets générés. Cette réduction est obtenue grâce aux efforts consentis par l'ensemble des effectifs pour réduire les pertes en emballages et suremballages, pour une meilleure maîtrise du taux de recyclage.

f.2.Déchets d'emballages Tetra Pak® :

Les emballages carton de Tetra Pak® sont composés à 73 % de carton, 23 % de polyéthylène et 4 % d'aluminium. Ces matériaux sont nécessaires à la préservation de la qualité de nos produits.

La réduction de l'impact environnemental de ses activités, la maîtrise des pertes et le recyclage des emballages Tetra Pak® font partie de nos priorités. Une action entreprise en collaboration avec Tetra Pak® et les sociétés la Papeterie et la Cartonnage de Saïda (PAPCAS), filiale du Groupe GIPEC, a démontré la faisabilité technique de récupération et de séparation des différentes matières. Au cours de l'année 2013, nous avons réutilisé 60 000 emballages, soit 1,7 tonnes pour la fabrication de sacs en carton recyclés.

Ce que nous pouvons retenir l'action menée par NCA Rouiba et des résultats démontrés peuvent être résumé comme suit :

- ✓ La ressource en eau constitue l'axe majeur de l'entreprise NCA Rouiba car il constitue le principal ingrédient de ses produits.
- ✓ La NCA Rouiba s'efforce de réduire son impact environnemental de ses emballages.
- ✓ La maîtrise du taux de recyclage pour les emballages, en sensibilisant l'ensemble des effectifs pour réduire les pertes en emballages et suremballages.

- ✓ Une meilleure préservation de la qualité des produits de NCA Rouiba en utilisant des emballages de carton Tetra Pak®.
- ✓ Les bienfaits de cette démarche montrent l'intérêt de l'entreprise à redoubler d'effort pour une réduction permanente de cet impact environnemental.
- ✓ Enfin l'étude nous a permis la prise de voir l'importance d'une telle démarche sur la réduction de l'impact environnementale prise par une entreprise Algérienne qui a plus d'une soixante années d'existence, tout en prenant compte de l'environnement, l'aspect social et l'aspect financier pour réduire la consommation d'eau et celle de la perte d'emballage.

Conclusion :

Dans notre travail accès sur la réduction de l'impact environnemental en utilisant une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises, nous avons remarqué que l'entreprise fait des efforts importants pour cela, et c'est l'un des priorités de cette dernière, et que la thématique de l'environnement et du développement durable est d'actualité. L'entreprise est la première en Algérie à utiliser cette démarche, et aussi comme l'une des premières entreprises en Algérie à prendre en compte et utiliser la démarche RSE. L'entreprise gère bien cette démarche car elle a une bonne gouvernance d'entreprise, elle existe depuis une soixantaine d'années.

Nous avons pu conclure avec quelques propositions et qui sont les suivantes:

- L'entreprise Algérienne doit prendre en considération la réduction de son impact environnemental.
- L'entreprise Algérienne doit préserver la ressource en eau car elle est indispensable pour l'économie du pays
- Cette entreprise doit redoubler d'effort en matière de croissance de production et de réduction de consommation d'eau car pour sa taille c'est insuffisant.

Enfin, nous pouvons estimer que NCA Rouiba est l'une des plus grandes entreprises à prendre en compte l'aspect environnemental, pour cela des actions de sensibilisation doivent être en faveur de ses salariés et envers de toutes ses parties prenantes, pour pouvoir réduire cet impact.

Références bibliographie :

- Alain, D. A. (2008). Management de l'entreprise. Paris: Edition Ellipses.
- Brahim, L. (2006). La bonne gouvernance. Alger: Edition Dar El Khaldounia.
- européenne, L. v. (2001, Juillet). Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises. la commission européenne. Consulté le 23-02-2019., sur www.eur-lex.europa.eu
- Fabrice, W. D. (2005). Le Management durable : L'essentiel du développement durable appliqué aux entreprises. Paris: Edition Lavoisier.
- Féron Geneviève, D. D.-S. (2005). Ce que le développement durable veut dire. Paris: Editions : Organisation.
- François, C. (2005). Interview du Professeur accordée. El Watan .

- Gerry, S. (1998, Mars). Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance. *Revue Internationale des sciences sociales* (155), pp. 19-30.
- Helfer Jean Pierre, K. M. (2006). *Management : Stratégie et organisation*. Paris: Editions Vuibert.
- Kaufmann Daniel, K. A.-L. (2000, Juin). *Gestion des affaires publiques de l'évaluation à l'action*. *Revue Finances et Développement* , p. 10.
- Laurence, L. (2010). *L'entreprise au cœur du développement durable : La stratégie RSE*, Le Mans. Editions :Gereso.
- Michel, C. (2004). , Quairel-Lanoizelée Françoise: *Mythes et réalité de l'entreprise responsable : Acteurs, enjeux, stratégies*. Paris: Edition La découverte.
- Moez, E. (2009). *Les mécanismes de contrôle de la performance globale : Les cas des indicateurs non financiers de la RSE*. Thèse de doctorat en sciences de gestion , 6. Paris: Université Paris Sud, Jean Monnet,.
- Pascal, C. (2007). *Management et gestion des organisations*. Paris: Editions Armand Colin.
- Rouiba, N. (2013). *Rapport annuel . alger: NCA Rouiba*.
- Yves-Frédéric, J. M. (2007). : *Management et contrôle de gestion*. Paris: Editions Foucher.